

Ecrit par le 16 février 2026

Crédit agricole Alpes-Provence : une task force pour mieux accompagner les entreprises tous azimuts



[Le Crédit agricole Alpes-Provence](#) vient de lancer une 'task force 360°' dédiée à l'accompagnement des entreprises. L'objectif est de réunir les expertises existantes de la banque régionale ainsi que de nouvelles hyper compétences spécialisées afin de répondre aux besoins clés des entreprises, de la trésorerie aux ressources humaines, jusqu'à la confiance numérique.

« Avec cette task force 360°, nous franchissons une nouvelle étape de notre engagement. »

Laurent Fromageau, directeur général du Crédit agricole Alpes-Provence

Ecrit par le 16 février 2026

« L'hyper-proximité n'est pas un slogan : c'est un engagement, insiste [Laurent Fromageau](#), directeur général du Crédit agricole Alpes-Provence. Dans un contexte national où les entreprises doivent faire face à des transformations rapides et parfois profondes, avec les équipes du Crédit Agricole Alpes Provence nous avons fait le choix d'accélérer. Avec cette task force 360°, nous franchissons une nouvelle étape de notre engagement : apporter des réponses concrètes, expertes et immédiatement opérationnelles à toutes les entreprises de nos territoires. »

Un levier de financement pour les PME et ETI

Concrètement cette accompagnement s'appuie sur la mise à disposition de solution de capital-investissement. Dans ce cadre, le Crédit Agricole Alpes Provence va donc renforcer son action grâce à un nouvel apport de 15M€ de ses actionnaires, un réinvestissement systématique des résultats, une augmentation des seuils d'intervention jusqu'à 10M€ par opération et jusqu'à 50€ aux côtés des autres structures d'investissement du groupe Crédit Agricole.

Pour cela la banque peut notamment s'appuyer sur un partenaire durable : [Sofipaca](#) qui depuis sa création en 1984 a accompagné plus de 300 PME et ETI de la région.

« L'intervention de Sofipaca en tant qu'associé dans les entreprises de la région crée une proximité encore plus forte avec les dirigeants et renforce le rôle de 'façonneur du territoire' du Crédit agricole, » explique [Florence Politi](#), directrice d'investissements de Sofipaca qui a aujourd'hui sous gestion 150M€ dans des secteurs clés de l'économie régionale : santé, agriculture, numérique, énergie, mobilité et tourisme.

Renforcer la confiance numérique

Dans le même temps, le Crédit agricole Alpes-Provence ambitionne d'apporter des solutions simples et sécurisées pour accompagner toutes les entreprises dans le domaine de la facture électronique. Pour cela, la banque propose les outils [Kolecto](#) (pour les entreprises de moins de 50M€ de CA) et [Doxalia](#) (pour celle de plus de 50M€ de CA) qui permettent notamment d'importants gains de temps.

Relever le défi des RH

À l'heure où l'attractivité, la fidélisation et le pouvoir d'achat des collaborateurs sont devenus des enjeux majeurs, le Crédit agricole Alpes-Provence a aussi décidé de structurer une offre dédiée pour accompagner les PME du territoire dans leurs problématiques RH. Avec [la banque des ressources humaines](#), la banque propose une offre comprenant une épargne salariale et retraite pour motiver et valoriser les salariés (via Amundi), une assurances santé et prévoyance pour protéger les salariés (via Crédit Agricole Assurances) ainsi que Worklife, une solution digitale pour simplifier et enrichir le quotidien des salariés.

Afin de soutenir cette nouvelle offre stratégique, le Crédit agricole Alpes-Provence a créé 6 postes spécifiquement dédiés.

Les projets 2026

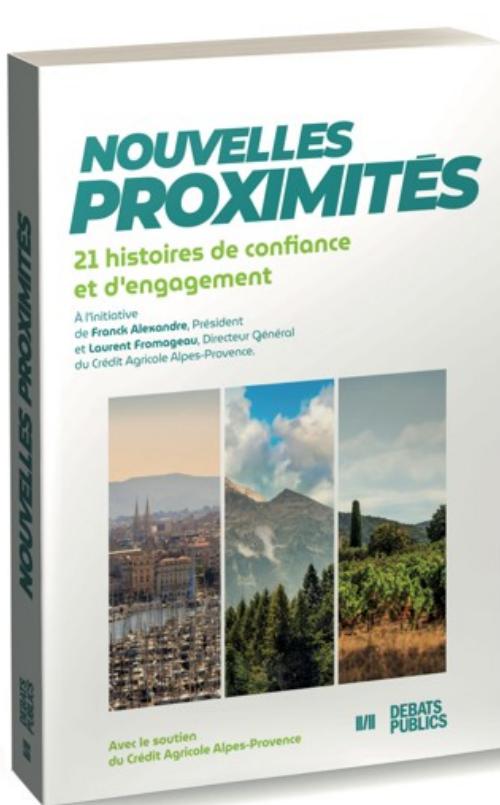
Outre un engagement fort dans la perspective des JO 2030, le Crédit agricole Alpes-Provence considère que la transmission d'entreprise constitue un enjeu central pour l'économie régionale, avec 70 000 entreprises susceptibles de changer de main dans les 5 prochaines années et plusieurs millions d'emplois concernés à l'échelle nationale.

Ecrit par le 16 février 2026

Le Crédit Agricole Alpes Provence structure donc une réponse dédiée pour sécuriser ces étapes clés et accompagner durablement les dirigeants avec la création en 2026 de la Banque Patrimoine qui offrira une approche intégrée combinant expertise financière, fiscale et juridique pour accompagner les opérations de succession, de reprise ou de restructuration patrimoniale. Egalement prévu la création d'une direction dédiée aux marchés des entreprises qui complétera les dispositifs déjà déployés par la Caisse Régionale (événements dédiés à la transmission, sessions Loi de Finances, accompagnement des experts-comptables et suivi individualisé par les chargés d'affaires).

Pour rappel, le Crédit agricole Alpes-Provence est une banque coopérative couvrant les territoires des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et des Hautes-Alpes. Forte de plus de 800 000 clients, 350 000 sociétaires et d'un réseau de plus de 130 points de ventes, l'établissement bancaire « la solidité financière et la capacité à mobiliser l'expertise » du 9^e groupe bancaire mondial.

L.G.



Livre : 'Nouvelles Proximités : 21 histoires de confiance et d'engagement'

A l'initiative de [Laurent Fromageau](#) (à gauche sur la photo ci-dessus), et [Franck Alexandre](#) (à droite), respectivement directeur général et président du Crédit Agricole Alpes Provence, le nouvel ouvrage 'Nouvelles Proximités : 21 histoires de confiance et d'engagement' de la collection [Débats publics](#)

Ecrit par le 16 février 2026

« propose un voyage au cœur des Alpes et de la Provence à la rencontre des dirigeants d'entreprises et d'associations qui bâtissent le futur de cette région. Chaque porteur de projet dialogue avec un président d'une caisse locale du Crédit agricole Alpes-Provence pour mieux comprendre les 21 projets qui façonnent le territoire. »

Parmi eux, plusieurs Vauclusiens Franck Alexandre de la Caisse locale de Beaumes-de-Venise, Alain Bremond président de la caisse de Pertuis, Jordan Charransol, président de Jeunes agriculteurs de Vaucluse et viticulteur et maraîcher dans l'enclave des papes, Marilyn Gallet, présidente de la caisse de Pernes-les-Fontaines, Morgane Cousin, présidente de l'association Egal Accès, Céline Isirdi présidente de la caisse de Cadenet, Laure Galpin, directrice générale du Parc naturel régional du Luberon, Martine Millet, vice-présidente de la caisse de Bollène, André Bernard, président du canal de Carpentras, Florence Mutte, vice-présidente de la caisse de Carpentras, Serge Andrieu, président du conseil de surveillance du centre hospitalier de Carpentras, François Sanchez, président de la caisse de l'Isle-sur-la-Sorgue ainsi que Frédéric Gaillanne de la fondation Gaillanne.

« À travers ces récits et ces initiatives se dessine une région plus inclusive, plus solidaire et profondément ancrée dans le collectif, explique l'éditeur. Ces histoires témoignent également d'un lien singulier : celui qu'entretient le Crédit Agricole Alpes Provence avec les forces vives locales, qu'elles se trouvent dans les villes ou dans les campagnes. Une relation de confiance unique, fondée sur des valeurs d'utilité, d'universalité et de responsabilité partagée. »

'Nouvelles Proximités : 21 histoires de confiance et d'engagement'. 311 pages. Prix : 20€ TTC. Collection Débat publics.

Une nouvelle directrice générale adjointe pour le Crédit Agricole Alpes Provence

Ecrit par le 16 février 2026



[Galyna Zhukova](#) est la nouvelle directrice générale adjointe du [Crédit Agricole Alpes Provence](#). Elle a pris ses fonctions depuis le 1er novembre dernier aux côtés de [Laurent Fromageau](#), Directeur Général, ainsi que [Serge Gaona](#) et [Jérôme Lebon](#), Directeurs Généraux Adjoints.

Galyna Zhukova interviendra prioritairement dans les domaines de la banque de proximité, du marketing, de la transformation et des valeurs mutualistes. Elle prendra tout particulièrement la responsabilité du pilotage de plusieurs chantiers structurants de la stratégie d'entreprise 'Nouvelles Proximités', dont l'ambition est de faire de la proximité un véritable levier de transformation au service des territoires et de celles et ceux qui les font vivre.

Après avoir dirigé le réseau de plus de 200 agences du Crédit Agricole en Ukraine, celle qui est diplômée d'un MBA en économie et droit international de l'Université d'État de Kyiv, est reconnue « pour sa culture de la relation client, sa conduite du changement et son leadership fédérateur ».

En Ukraine, elle a notamment piloté la transformation, la communication, le mutualisme et la RSE. « Elle a impulsé une vision partagée : celle d'une banque coopérative utile, proche et innovante », précise le Crédit Agricole Alpes Provence.

« Rejoindre le Crédit Agricole Alpes Provence, c'est contribuer à un projet d'entreprise puissant, profondément ancré dans ses territoires et tourné vers l'avenir, explique la nouvelle directrice générale adjointe. Je me réjouis de pouvoir mettre mon expérience au service d'équipes engagées, dans un contexte où la proximité et la responsabilité permettent d'agir durablement pour le territoire et ses habitants. »

Ecrit par le 16 février 2026

« La nomination de Galyna Zhukova s'inscrit dans la continuité du projet 'Nouvelles Proximités' que nous menons avec l'ambition de conjuguer performance et ancrage territorial fort, pour devenir leader sur nos territoires, complète Laurent Fromageau. Son parcours international et son expérience de la transformation sont des atouts précieux pour accompagner les évolutions du modèle coopératif et renforcer notre capacité d'innovation au service de nos clients et de nos territoires. »

82% des Français prêts à réallouer leur Livret A vers un placement plus dynamique



À l'occasion de l'annonce du passage du Livret A à 1,7%, **Bricks**, Proptech française d'investissement participatif en ligne, spécialisée dans les projets d'investissement

Ecrit par le 16 février 2026

immobilier, a mené une enquête auprès de 3 201 Français afin de connaître leur opinion. Un sondage qui révèle une perte de confiance massive envers l'épargne réglementée et une volonté affirmée de se tourner vers des placements plus dynamiques, accessibles et surtout rentables.

Les Français n'ont pas vraiment été surpris de l'annonce de la baisse du Livret A. En effet, plus de 71% étaient déjà conscients qu'une diminution était prévue cet été.

Cette anticipation massive est une bonne illustration de l'inquiétude grandissante vis-à-vis du rendement de l'épargne de précaution.

Étiez-vous au courant que le taux du Livret A allait baisser à 1,7 % au 1er août 2025 ?	
Réponses	Pourcentages
Oui	71 %
Non	29 %
©Bricks	

Une baisse prévisible, mais qui déçoit beaucoup les Français !

Près de 77% des Français jugent la baisse du taux du Livret A à 1,7% inacceptable ou décevante, pointant du doigt une pénalisation directe de l'épargne populaire.

Dans le détail, 39% dénoncent une décision « inacceptable » qui affaiblit le rendement de leur épargne et 38% se disent « déçus, mais lucides » face à un contexte économique incertain.

Seuls 17% maintiennent leur confiance dans le Livret A pour sa sécurité, et à peine 6 % saluent cette mesure comme un levier utile à l'investissement public.

Que pensez-vous de cette baisse ?	
Réponses	Pourcentages
Inacceptable : cela pénalise trop l'épargne des Français	39 %
Décevant, mais compréhensible vu le contexte économique	38 %
Peu importe, je garde mon Livret A pour sa sécurité	17 %
Une bonne chose pour soutenir d'autres investissements publics	6 %

©Bricks

Plus de 7 Français sur 10 veulent changer de cap

Cette baisse provoque une véritable onde de choc chez les épargnants. Ainsi, 73% des Français envisagent de modifier leur stratégie d'épargne : 42% vont chercher activement d'autres alternatives d'investissement, et 31% prévoient de retirer une partie de leur argent de leur Livret A.

Ecrit par le 16 février 2026

Seulement, 19% déclarent vouloir quand même laisser leur épargne sur le Livret A, principalement pour sa sécurité, et 8% restent indécis.

Sans surprise, ces chiffres témoignent d'une perte de confiance grandissante vis-à-vis des produits d'épargne classiques et d'une ouverture sans précédent à des solutions nouvelles, plus rentables et accessibles.

Allez-vous modifier votre stratégie d'épargne à cause de cette baisse ?

Réponses	Pourcentages
Oui, je vais retirer une partie de mon argent	31 %
Oui, je vais chercher d'autres alternatives d'investissement	42 %
Non, je laisse mon argent sur le Livret A	19 %
Je ne sais pas encore	8 %

©Bricks

Épargne : 79 % des Français prêts à passer à l'action

Près de 8 Français sur 10 envisagent d'investir leur épargne autrement : 13% ont déjà franchi le cap, 29% y pensent activement, et 37% pourraient se lancer si les risques restent modérés.

Seuls 21% privilégient encore exclusivement la sécurité, même si l'intérêt financier n'est pas au rendez-vous.

Seriez-vous prêt(e) à investir une partie de votre épargne dans d'autres supports ?

Réponses	Pourcentages
Oui, j'ai déjà investi	13 %
Oui, j'y pense sérieusement	29 %
Peut-être, si le risque est modéré	37 %
Non, je préfère la sécurité avant tout	21 %

©Bricks

Les Français veulent du rendement, mais avec un cadre rassurant

L'assurance-vie reste en tête, plébiscitée par plus d'un Français sur deux. Mais l'immobilier sous toutes ses formes séduit massivement, notamment en version locative ou fractionnée à 43% ainsi qu'en crowdfunding à 31%.

Avec 34% d'intérêt pour la Bourse, les ETF s'installent comme la nouvelle vague des placements accessibles.

Ecrit par le 16 février 2026

Enfin, 10% osent les cryptos, signe que la prudence domine encore.

Parmi les alternatives suivantes, lesquelles vous paraissent intéressantes ?

Réponses	Pourcentages
Assurance-vie	52 %
Immobilier locatif ou fractionné	43 %
L'immobilier participatif, crowdfunding immobilier	31 %
SCPI	19 %
Bourse (ETF, actions)	34 %
Crypto-actifs	10 %
Autre	1 %

©Bricks

82 % des Français prêts à vider leur compte

Les Français détenteurs d'un Livret A semblent disposés à agir face à cette baisse.

Ainsi, 49% envisagent de rediriger au moins 30% de leur épargne vers un placement plus dynamique.

Chiffre inédit et fait marquant : 12% seraient même prêts à transférer l'intégralité de leur épargne réglementée.

En parallèle, seuls 18% déclarent vouloir conserver intégralement leur Livret A, confirmant une frilosité d'une partie de certains épargnants.

Quelle part de votre Livret A seriez-vous prêt(e) à réallouer vers un placement plus dynamique ?

Réponses	Pourcentages
Moins de 10 %	11 %
Entre 10 % et 30 %	22 %
Entre 30 % et 50 %	21 %
Plus de 50%	16 %
100 %	12 %
Aucune	18 %

©Bricks

L'avenir du Livret A en péril ?

Malgré l'annonce récente, 21% des Français restent attachés au Livret A comme socle d'épargne. Mais près de la moitié (47%) estiment qu'il ne pourra survivre sans réforme en profondeur.

Ecrit par le 16 février 2026

Ils sont même 25% à considérer qu'il est devenu totalement obsolète et trop peu rentable, un signal fort adressé aux acteurs publics.

Enfin, seuls 7% se montrent indécis.

Selon vous, le Livret A a-t-il encore un avenir ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, il reste un pilier incontournable de l'épargne	21 %
Oui, mais il faut revoir son fonctionnement	47 %
Non, il est devenu trop peu rentable	25 %
Je ne sais pas	7 %

©Bricks

Étude réalisée par Bricks

Béatrice Ogé nommée déléguée générale Méditerranée du Crédit Coopératif

Ecrit par le 16 février 2026



Le **Crédit Coopératif**, banque engagée dans l'accompagnement des transitions sociétales et environnementales, a nommé de **Béatrice Ogé** au poste de déléguée générale Méditerranée.

Béatrice Ogé prend la direction de la délégation régionale Méditerranée du Crédit Coopératif qui compte 144 collaborateurs et neuf centres d'affaires dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Elle succède à Christian Martinez, qui a lui été nommé au poste de délégué général d'Ile-de-France.

C'est en 1991 que Béatrice Ogé a rejoint la banque en tant que chargée d'affaires à Marseille puis à Montpellier. Elle a ensuite évolué au sein de plusieurs postes tels que directrice du centre d'affaires de Nîmes, puis de celui d'Avignon, ou encore déléguée générale de la Nouvelle-Aquitaine. En tant que déléguée générale Méditerranée, elle mènera ses missions en cohérence avec le nouveau plan stratégique 2025-2030 : '100% engagés'.

« Je suis ravie de rejoindre les équipes de la délégation Méditerranée qui accompagnent au quotidien plus de 53 000 clients, a-t-elle déclaré. Ensemble, nous allons mettre en œuvre notre nouveau plan stratégique en ayant à cœur de délivrer une haute qualité de service et en nous appuyant sur une vie coopérative dynamique. Nous sommes fiers d'être des partenaires de confiance pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les entreprises locales et pour les particuliers qui croient dans une finance engagée et durable. »

Ecrit par le 16 février 2026

Autonomie financière : un dispositif pour accompagner les victimes de violences conjugales



La [Banque populaire méditerranéenne](#) vient de mettre en place un dispositif d'autonomie financière à l'attention des personnes victimes de violences conjugales. Il s'agit d'une offre bancaire gratuite d'une durée de 2 ans. Elle concerne 9 départements du sud-est (dont la région provençale) couverts par cette banque coopérative, filiale du groupe BPCE.

C'est une problématique majeure. Les femmes victimes de violences conjugales désirant partir du domicile se confrontent à la question de l'indépendance financière. Partir, tout recommencer, se loger, se

Ecrit par le 16 février 2026

meubler, se nourrir, se déplacer relèvent d'un défi immense pour les victimes, fragilisées par la situation vécue en couple.

En 2024 dans le département vauclusien, [1512 violences contre les femmes](#) majeures en contexte familial ont été recensées, avec une augmentation de 9,19% depuis 2023. Une expérimentation de [l'aide d'urgence créée par la CAF](#) il y a 17 mois a été sollicitée par 326 femmes, pour un montant moyen de 881€.

“Un tiers des femmes n'ont pas de source de revenus.”

Jean-Jacques Roman, ancien directeur de l'antenne avignonnaise de la Banque populaire

Face à ces actes de violence conjugale en augmentation, la coopérative bancaire régionale s'engage dans un nouveau projet social depuis avril 2025. “Un quart des femmes en France ne disposent pas d'un compte bancaire personnel, et un tiers n'ont pas de source de revenus autre que celle de leur conjoint” fait remarquer [Jean-Jacques Roman](#), ancien directeur de l'antenne avignonnaise de la Banque populaire et désormais directeur de communication au sein du groupe.

Ce qui n'est pas sans rappeler les antiques difficultés des femmes mariées, ayant enfin le droit, [à partir de 1965](#), d'accéder à leur compte bancaire. À ce jour, “seuls 39% des Français en couple gardent leur argent sur un compte personnel. Un tiers (34%) mixent compte personnel et compte joint, et un quart des couples ne possèdent qu'un compte joint” selon une étude de MoneyVox et YouGov.

Objectif : parvenir rapidement à l'autonomie financière

C'est dans cette perspective d'autonomie et de renforcement financiers que la banque siégeant à Nice déploie son dispositif sur toute la région PACA, ainsi que sur le Gard et l'Hérault. L'accompagnement s'articule ainsi : ouverture simplifiée d'un compte bancaire gratuit pendant 2 ans, réception de la carte et des correspondances bancaires en dehors du domicile conjugal, et suivi clientèle par des conseillers formés à l'enjeu des violences conjugales. L'objectif à terme devrait permettre aux femmes victimes et vulnérables de gérer leurs dépenses et de subvenir à leurs besoins, en n'étant plus dépendantes de leur conjoint.

Amy Rouméjon Cros

60 ans de l'accès au compte bancaire pour

Ecrit par le 16 février 2026

les femmes mariées : quelle répartition de l'argent dans le couple ?



Cela fait 60 ans cette année que la « Loi portant réforme des régimes matrimoniaux » a permis aux femmes mariées d'ouvrir un compte bancaire à leur nom sans autorisation de leur mari, entamant un profond changement dans la gestion de l'argent en couple. Où en sommes-nous, aujourd'hui, de la répartition des tâches, du budget et des contributions, dans les finances familiales ? [MoneyVox](#) dévoile son enquête sur l'argent dans le couple réalisé avec [YouGov](#).

Le point de départ de la cogestion de l'argent du couple

Si la loi de 1965 est une étape importante vers l'émancipation financière des femmes mariées, dont le

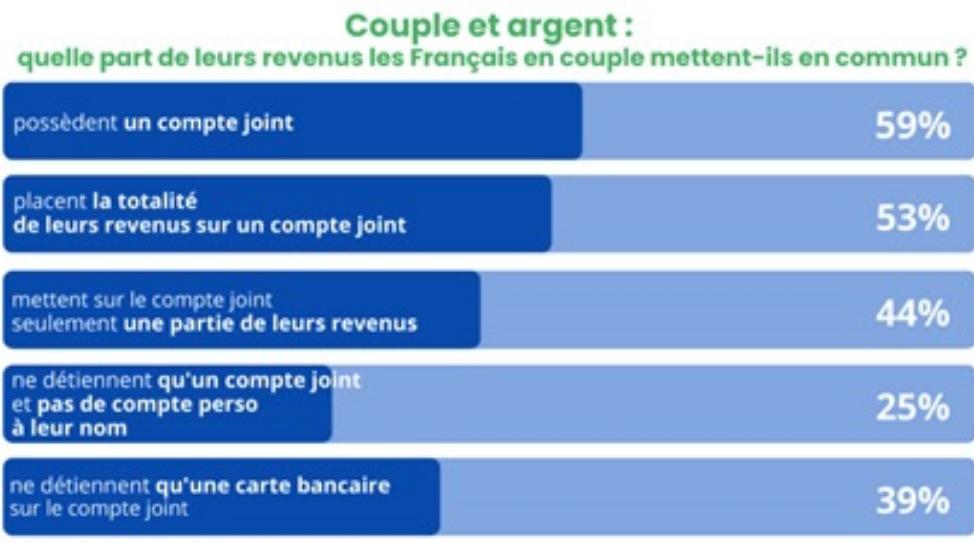
Ecrit par le 16 février 2026

Code napoléonien de 1804 en faisait un membre inférieur à l'homme, elle est largement incomplète. Ce n'est par exemple qu'en 1986 que les femmes mariées sous le régime de la communauté ont pu gérer avec leur conjoint les biens communs, ou qu'elles ont pu signer les déclarations de revenus. « Plus récemment, la loi Rixain de 2021 oblige les employeurs à verser les salaires obligatoirement sur un compte bancaire au nom de la salariée, permettant de mieux lutter contre les risques de domination économique », indique [Maxime Chipoy](#), président de MoneyVox.

Un argent très largement mis en commun

Seuls 39% des Français en couple gardent leur argent sur un compte personnel. Un tiers (34%) mixent compte personnel et compte joint, et un quart des couples ne possèdent qu'un compte joint. Et quand compte joint il y a, il y reçoit en majorité (53%) tous les revenus du couple.

« Sans être jamais majoritaire, le fait de ne posséder qu'un compte commun pour l'argent du couple croît progressivement avec l'âge : de 3% pour les 18-24 ans, il passe à 38% pour les retraités. Reste à savoir s'il s'agit d'un effet générationnel ou de la conviction de plus en plus forte que l'argent est commun ! », commente Maxime Chipoy.



Une répartition de plus en plus équitable

Quand l'argent est partagé, celui-ci passe, progressivement, de l'égalité à l'équité. « Dans la 1ère partie de la vie active, les couples mettent majoritairement la même part sur le compte commun (57% à 25-34 ans, 54% à 35-44 ans). Ce n'est qu'après 45 ans - peut-être parce qu'elle se fait plus fortement sentir, au détriment des femmes ? - que la différence de revenus est nettement prise en compte (47% à partir de 45 ans) », analyse Maxime Chipoy.

Ecrit par le 16 février 2026

Quand l'argent est totalement commun, 77% des sondés indiquent consulter leur partenaire avant d'effectuer des dépenses. Seuls 23% des couples interrogés ne le font jamais. « De manière peut-être contre intuitive, les hommes sont 82% à déclarer consulter leur conjointe, dont 46% toujours, contre seulement 71% (dont 35% toujours) pour les femmes. 29% d'entre elles ne le font jamais ! », souligne Maxime Chipoy.

Des pratiques parfois dangereuses

Sur un compte commun, les co-titulaires du compte en sont tous les deux responsables. Il est impératif de rester vigilant, en cas de dettes excessives, ou si la situation se dégrade au sein du couple : le conjoint pourrait avoir à payer la dette de « l'ex » indélicat !

De même, 39% des couples ne détiennent qu'une seule carte bancaire associée au compte joint. « Une pratique interdite, car même reliée à un compte commun, une carte reste personnelle ! D'autant plus dommage que dans beaucoup de banques, la seconde carte est à 50%... et gratuites dans certaines banques en ligne ! », conclut Maxime Chipoy.

Enquête de MoneyVox et YouGov

Résultats historiques pour le Crédit Agricole Alpes Provence

Ecrit par le 16 février 2026



Le Crédit Agricole Alpes Provence vient de présenter ses résultats 2024. Malgré une succession de crises multiples depuis 5 ans la banque coopérative régionale réalise des résultats historiques lui permettant d'afficher sa confiance dans sa capacité à soutenir l'investissement local.

« Dans un environnement exigeant, le Crédit Agricole Alpes Provence réalise en 2024 des résultats historiques qui donnent de la confiance pour entreprendre et nous permettent d'agir ensemble pour avoir de l'impact et faire rayonner le territoire », se félicitent les responsables de la banque régionale qui regroupe notamment 455 collaborateurs répartis dans les 41 agences de Vaucluse.

« Nous connaissons depuis 5 ans une succession de crises multiples qui ont provoqué de nombreux déséquilibres économiques et financiers avec de l'endettement et des mesures de soutien monétaire exceptionnelles, ont ainsi complété [Laurent Fromageau](#), directeur général, et [Franck Alexandre](#), président du conseil d'administration du Crédit Agricole Alpes Provence. Cet environnement incertain est peu favorable à la confiance et à la croissance, et il est exigeant pour les entrepreneurs. »

43 000 nouveaux clients

Malgré ce contexte, la banque coopérative affiche une activité commerciale dynamique sur tous les plans en 2024. Elle compte ainsi 43 000 nouveaux clients, un chiffre record. Dans le même temps le Crédit Agricole Alpes Provence constate une croissance tonique de sa base client (+2%) ainsi qu'une fidélisation accrue de sa clientèle avec une hausse de +4,2% pour les contrats assurances, de +3,2% pour les

Ecrit par le 16 février 2026

services de paiement et de 1,9% pour les services de banque au quotidien.

Côté crédit, les parts de marchés crédits et collecte sont en hausse : crédits à 18,63% (à fin octobre 2024), soit +0,23 point (par rapport à octobre 2023.) Collecte à 16,68% (à fin octobre 2024), soit +0,68 point (par rapport à octobre 2023).

[Le Crédit agricole Alpes-Provence offre des vélos électriques à ses collaborateurs](#)

9 décisions sur 10 sont prises en agence

« Cette dynamique s'explique par la satisfaction client, priorité numéro 1 du Crédit Agricole Alpes Provence. Nous avons par exemple une note Google de 4,84/5, ce qui nous place en 2^e position sur notre territoire par rapport à nos concurrents. Une dynamique qui s'explique également par l'autonomie, la confiance et la responsabilité en proximité, moteur de l'engagement des hommes et des femmes : 9 décisions sur 10 sont prises en agence », insiste 'la banque verte' regroupant au total 2 200 collaborateurs dans 154 agences en Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Hautes-Alpes.

De quoi afficher un résultat net consolidé historique de 133,9M, en progression de 15% par rapport à 2023 (résultat net social normes françaises 102,9M€). Parallèlement, la solidité financière de l'établissement bancaire a été également renforcée avec un ratio de liquidité s'élèvant à 112,2%, un ratio de solvabilité de 21,57% ainsi qu'un niveau de couverture des risques un taux de 55,85%.

Quelques chiffres

- 19 Mds€ d'encours de crédits.
- 6 900 projets habitat particuliers et professionnels.
- 1 900 prêts étudiants
- 500 projets accompagnés par jour en financement, en assurant et en investissant en capital
- +15% d'activité crédits chez les professionnels et agriculture
- +3,2% de crédits d'équipement pour les entreprises.
- 33M€ engagés par le fonds Transitions de la banque pour financer des infrastructures de production d'énergie verte et renforcer les fonds propres des entreprises du territoire qui accélèrent les transitions.
- +10% de crédits actifs durables en 2024.

Soutien historique de l'agriculture

Par ailleurs, le Crédit Agricole Alpes Provence rappelle qu'il est un des soutiens historiques de l'agriculture.

« L'agriculture française est de plus en plus confrontée à des enjeux cruciaux pour son avenir, précise la banque. Elle doit faire face à de nombreux défis : renforcer sa compétitivité, s'adapter aux changements climatiques et répondre aux attentes sociétales. En tant que 1^{ère} banque mais également en tant que partenaire historique de l'agriculture depuis plus de 120 ans, le Crédit Agricole Alpes Provence accompagne toutes les agricultures de son territoire. Concrètement, nous avons mis en place en 2024 : 1 000 pauses "années blanches", ce qui représente un soutien de 150 000€. 41 Prêts à Taux Zéro pour

Ecrit par le 16 février 2026

jeunes agriculteurs, ce qui représente un soutien de 1,2M€. 800 000€ de soutien en trésorerie pour nos clients agriculteurs impactés par le gel. Toutes ces mesures se traduisent par la satisfaction de nos clients agriculteurs. L'Indice de recommandation client agriculteur est à +23 points en 2024, en augmentation de +15 par rapport à 2023. Notre caisse régionale est la 1ère des caisses régionales du groupe et la 1re de notre territoire en satisfaction client auprès des agriculteurs. En 2024, nous avons 234 nouveaux clients agricoles dont 88 jeunes agriculteurs, ce qui représente 84% des installations aidées du territoire. »

Le Crédit Agricole réaffirme son engagement auprès des vignerons

Après s'être mobilisé avec [la Safer pour soutenir les viticulteurs locaux face à la spéculation foncière des terres agricoles](#), le Crédit Agricole Alpes Provence fait partie des trois caisses régionales (avec celles de Sud Rhône Alpes et Languedoc) à avoir répondu à l'appel du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône pour une rencontre en urgence dans l'objectif d'échanger sur la situation économique, les défis à venir et d'y apporter des solutions.



De gauche à droite : Alain Aubert, membre du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône ; Jean-Pierre Gaillard, Président du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes ; Daniel Connart, Président du Crédit Agricole du Languedoc ; Franck Alexandre, Président du Crédit Agricole Alpes Provence ; Damien

Ecrit par le 16 février 2026

Gilles Président du Syndicat des Côtes du Rhône ; Laurent Jeanneteau Directeur du Syndicat des Côtes du Rhône ; Claude Guigue Vice-Président du Crédit Agricole Languedoc. Crédit DR/CAAP

L'occasion pour [Damien Gilles](#), président du Syndicat de présenter en détail la situation économique, le démarrage de la campagne, ainsi que la vision et les objectifs 2025 : « Notre priorité est notamment d'assurer une juste rémunération des vigneron en sécurisant les contrats amonts à minima au niveau de coûts de production (modification de la loi Egalim), en fournissant des indicateurs de prix à la filière pour la vente de raisins et de vin en vrac mais aussi sur les certifications environnementales (HVE et BIO) et en permettant à la filière viticole d'accéder aux Organisations de Producteurs pour concentrer l'offre vrac. Nous devons aussi simplifier et adapter notre Cahier des charges au changement climatique, optimiser les coûts de contrôles pour les producteurs, et valoriser les démarches environnementales. »

Lors de cet échange, les 3 Caisses Régionales ont assuré les représentants du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône de leur plein soutien.

« Face à la situation actuelle, la banque va jouer pleinement son rôle et être à l'écoute des vigneron et viticulteurs concernés pour trouver des solutions personnalisées et adaptées aux besoins de chacun ; assurent-elles. Le Crédit Agricole s'engage à nouveau aujourd'hui et précise qu'il est également important d'avoir une filière unie pour un accompagnement durable. »

L'argent et le couple : faut-il faire 'compte à part' ?

Ecrit par le 16 février 2026



Comment faire pour que, dans un couple, la gestion des revenus et dépenses ne soit pas un objet de discorde ? En 2010 selon l'Insee, 2/3 des Français mariés, pacsés ou en concubinage partageaient toutes leurs ressources sur un compte joint. Aujourd'hui, est-il vraiment nécessaire d'utiliser un compte joint ou, au contraire, faut-il fonctionner avec des comptes personnels ? [MoneyVox](#) apporte quelques éléments de réponses avec un sondage exclusif de YouGov* sur la gestion du compte joint au sein des couples.

La gestion du compte joint au sein des couples

Selon l'étude YouGov pour MoneyVox, 59% des sondés déclarent aujourd'hui détenir un compte joint avec leur partenaire, dont pas moins de 53% d'entre eux optent pour une mise en commun de tous leurs revenus sur ce compte. A l'inverse, 43% conjuguent une mise en commun partielle des ressources avec une certaine autonomie financière.

Cette mise en commun n'empêche pas une gestion du compte joint plutôt saine, puisque 77% des répondants déclarent consulter leur partenaire avant de réaliser des dépenses.

À noter tout de même que 39% des répondants en couple déclarent détenir uniquement un compte personnel à leur nom.

Le compte joint, des inconvénients ?

Lorsqu'un couple ne possède qu'un compte joint (et pas de comptes personnels), les co-titulaires ont

Ecrit par le 16 février 2026

évidemment connaissance de tous les mouvements du compte. Pas évident dès lors de préserver la surprise d'un cadeau de Noël, d'anniversaire ou de Saint-Valentin lorsque l'enseigne où l'on a fait des emplettes apparaît sur le relevé de compte, avec la somme exacte dépensée.

Au-delà de cet inconvénient autour de la confidentialité des dépenses, le compte joint comporte surtout des risques. En effet, en souscrivant ce type de produit auprès de la banque, les deux titulaires sont solidiairement responsables de la vie du compte... et des dettes. En cas de solde négatif, ils doivent régler les frais de découvert à leur banque de façon commune.

« En effet, en cas de rejet de chèque sans provision par la banque, ce sont les deux co-titulaires (et pas seulement celui qui a rédigé le chèque litigieux) qui se retrouvent interdits bancaires et ne peuvent plus émettre de chèques, que ce soit depuis le compte joint ou depuis un compte personnel. En bref, avec cette solidarité sur les dettes, si l'un des membres du couple flambe ou réalise des dépenses qui ne sont pas dans l'intérêt de la famille, l'autre en est co-responsable ! », explique [Maxime Chipoy](#), président de MoneyVox.

« Avant de partager une carte sur un compte joint, réfléchissez bien à 2 fois. »

Maxime Chipoy, président de MoneyVox

Partager la carte bancaire d'un compte joint, un risque ?

Pour faire des économies sur les frais bancaires, certains couples optent pour un compte joint et une carte pour deux... On peut d'ailleurs observer que 39% des répondants ont une carte bancaire pour un compte joint. Mais cette pratique est en réalité interdite et risquée.

A l'inverse du chéquier, où deux noms peuvent être indiqués, une carte bancaire est nominative et strictement personnelle. Seule la ou le titulaire, dont le nom est inscrit sur le moyen de paiement et qui y a apposé sa signature peut l'utiliser pour payer.

De ce fait, le partage de carte bancaire est prohibé, y compris au sein du couple. Il suppose de transférer la responsabilité de la carte à un tiers et de lui communiquer le code secret. Et il est important de noter plusieurs risques. Cela peut-être le refus de paiement ou alors une exposition à des refus de remboursement en cas de fraude.

« Bilan : avant de partager une carte sur un compte joint, réfléchissez bien à 2 fois. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Pas forcément, d'autant plus la 2^e carte sur un même compte est généralement proposée à un prix nettement inférieur à la première (souvent 30 à 50% moins cher) », rappelle Maxime Chipoy.

**Enquête réalisée sur 2020 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus. Le sondage a été effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France, du 03 au 07 janvier 2025.*

Ecrit par le 16 février 2026

Le Crédit agricole Alpes-Provence offre des vélos électriques à ses collaborateurs



[Le Crédit Agricole Alpes-Provence](#) propose gratuitement des vélos électriques à ses collaborateurs éligibles au dispositif. L'opération menée en partenariat avec [Tandem](#), une entreprise spécialisée dans les vélos électriques 'Made in France', concerne les salariés du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et des Hautes-Alpes.

Au total depuis le 20 novembre, la banque a livrés 280 vélos, dont 63 en Vaucluse, pour les

Ecrit par le 16 février 2026

collaborateurs habitant à proximité de leur lieu de travail. Les distributions se sont déroulées dans les sites administratifs et les agences (Marseille, Avignon, Gap) ainsi qu'au siège régional (Aix-en-Provence).

« Depuis plusieurs années, le vélo électrique est en plein essor en France, rappelle le Crédit Agricole Alpes-Provence. Alternative à la voiture, il est idéal pour limiter l'impact carbone des trajets entre le domicile et le lieu de travail, tout en permettant de faire de l'exercice au quotidien. Poursuivant sa vocation d'utilité au territoire et à ses habitant·es, le Crédit Agricole Alpes Provence travaille sur le déploiement de ce nouveau mode de déplacement électrique pour ses employés habitant à moins de 10 kilomètres de leur lieu de travail. En plus de réduire l'utilisation de la voiture au quotidien, le vélo électrique permet d'améliorer la santé et le bien-être des collaborateurs en limitant leur sédentarité et en les incitant à faire de l'exercice physique, qu'ils habitent dans une grande ville, dans une petite agglomération ou en zone rurale. »

Les bénéficiaires du dispositifs ont pu choisir parmi 4 modèles de vélos (urbain, cargo, pliants, VTT). Chaque volontaire a également reçu les accessoires nécessaires (casque, antivol) et a été formé à la prise en main du vélo et à sa conduite ainsi qu'à l'entretien des équipements et aux questions d'assurance. Selon une enquête initiée par Tandem en 2023, 3 français·sur 5 seraient prêt·à se déplacer régulièrement à vélo si leur entreprise les aidait à le financer.

Ecrit par le 16 février 2026

